

NEWSLETTER DU PDC FRIBOURG
Novembre 2014

Groupe PDC-PBD – session de novembre (18.-21.11.2014)

Le député **Bruno Boschung** a été brillamment élu à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil fribourgeois. Marié et père de trois enfants, il est actuellement Agent général de la Bâloise Assurance SA pour la région Berne et Fribourg alémanique. Le PDC félicite et souhaite de belles satisfactions à Bruno pour ses nouvelles fonctions.



Le budget 2015 de l'Etat a été accepté par le Grand Conseil. Le député **Markus Bapst** a relevé comme rapporteur du Groupe les grands efforts déployés par l'administration et par le Conseil d'Etat. Le Gouvernement, par son « ministre » des Finances M. **Georges Godel**, a réussi à présenter au Grand Conseil un budget équilibré. Il relève toutefois que le Groupe s'inquiète des finances publiques pour les années à venir. En effet, il souligne que la plupart des acteurs politiques et la population du canton demandent toujours plus de prestations de l'Etat pour des recettes qui n'augmentent pas dans les mêmes proportions.

Enfin, le Grand Conseil a accepté la motion du **député Patrice Morand** sur l'amnistie fiscale. Le député explique que cette motion vise à mettre à jour des situations de personnes qui depuis de nombreuses années ont économisé souvent francs par francs. Ces personnes n'avaient à l'époque pas toutes le deuxième pilier. Cette amnistie fribourgeoise s'effectuera à des conditions précises et fixées à l'avance par une Loi pour une durée de 3 ans. Cette amnistie va aussi réinjecter des millions dans l'économie locale et permettra aussi d'augmenter la part des revenus fiscaux. Une fois le délai passé, le député explique « qu'il faudra doubler ou tripler les amendes aux contribuables qui se feront pincer ».



Parlement suisse – session d’hiver (24.11.-12.12.2014)

La **Conseillère nationale Christine Bulliard** s’engage pour la jeunesse en promouvant les langues nationales dans la formation professionnelle. C’est pourquoi elle déposera le 8 décembre



prochain un postulat intitulé « Introduction d’une « mention langues » pour les certificats fédéraux de capacité » (cf. postulat), en présence des JDC fribourgeois. Par ce postulat, la parlementaire « prie le Conseil fédéral d’établir un rapport sur l’encouragement de l’apprentissage des langues nationales dans la formation professionnelle. Le rapport se concentrera sur l’introduction d’une « mention langue » dans les certificats fédéraux de capacité. » Ce postulat vise particulièrement les CFC qui ont moins d’offres de perfectionnement dans les langues nationales (par exemple séjours linguistiques ou mention bilingue) que les élèves suivant le cursus de maturité. Comme le rappelle Christine Bulliard l’apprentissage des langues nationales est un objectif central de la politique suisse de la formation dans la mesure où il contribue au

renforcement de la cohésion nationale. En outre, la Conseillère nationale a été récemment nommé pour le prix de la jeunesse pour tout son engagement.

Le **Conseiller national Dominique de Buman** s’engage également pour la jeunesse et la famille avec sa motion « Lancer et réaliser une offensive en faveur des sports de neige » qui est



actuellement en discussion au Conseil des Etats et qui a déjà passé le cap du National. Cette motion a comme objectif d’assurer la relève pour le ski. Selon Dominique de Buman, 80% du chiffre d’affaire du tourisme suisse s’obtient dans les activités en montagne, dont 80% dans les activités d’hiver. Concernant ces dernières, nous retrouvons 80% de suisses ou européens voisins. C’est pourquoi le parlementaire fédéral considère qu’il est important de « favoriser les conditions-cadres pour l’avenir du tourisme suisse dans le sport d’hiver ». Concrètement, cela signifie par exemple d’encourager les camps de ski en doublant les indemnités journalières de 8 à 16 francs pour les camps Jeunesse et le Sport, comme l’a décidé récemment l’Office fédéral du sport.

Nouvelles du Parti cantonal

Message du Président André Schoenenweid :

« Suite à la décision du comité directeur d’organiser le 15 janvier 2015 une assemblée primaire permettant aux Délégués du parti de choisir la personne qui défendra le siège PDC au Conseil des Etats, le PDC est très satisfait de compter dans ses rangs deux personnalités de telle valeur comme M. **Dominique de Buman** et M. **Beat Vonlanthen**. Avec ces deux excellents candidats, le PDC démontre une fois de plus la vitalité de notre grand parti. C’est une chance de présenter un choix de grande qualité aux délégués du parti qui gardera également sa cohésion et son unité au soir du 15 janvier 2015 afin de partir confiant pour les prochaines élections fédérales. »



Lors de l'Assemblée des délégués du 6 novembre, le député **Denis Grandjean** a été élu Vice-président du parti cantonal, en remplacement de **François Bosson**. Félicitations à Denis et un grand merci à François Bosson pour ces années d'engagement. En outre, **Jacques Crausaz**, chef de campagne 2015-2016, a été présenté, ainsi que **Thibaut Vultier**, nouveau représentant des JDC à la présidence.

Denis Grandjean



54, marié, 3 enfants

Policier (depuis 1982)
Sergent-Chef, Chef de la police de
proximité de la Veveyse

Député (depuis 2002)
Vice-président du PDC de la Veveyse

Jacques Crausaz



66 ans, séparé, 3 enfants

Ingénieur électricien retraité

Syndic de Rossens de 1991 à 2011,
député au Grand Conseil de 2001 à 2011

Thibaut Vultier



24 ans, célibataire, 1 enfant

Etudiant en histoire et philosophie

Secr. général du PDC Ville de Fribourg
Membre du Comité des JDC-FR

Prochains événements à ne pas manquer

- Le jeudi 8 janvier : apéritif du Nouvel-An
- Le jeudi 15 janvier : assemblée des délégués (élection candidat PDC au Conseil des Etats)

Pour tout renseignement complémentaire :

André Schoenenweid, Président : 079 230 60 83
Sarah Perruchoud, Secrétaire politique : 079 961 04 51